
Manuel pour l'organisation des Finales nationales jeunes

Saison 2024 - 2025

Contenu

1	SAISON 2024 - 2025	1
1	CHAPITRE 1 - PRINCIPES GÉNÉRAUX	4
1.1	INTRODUCTION	4
1.1.1	Feuille de route	4
1.1.2	Nom et date de l'événement	4
1.1.3	Candidatures	4
1.1.4	Dépôt de candidature	4
1.1.5	Responsabilités de Basketball Belgium	5
1.1.6	Responsabilités financières de Basketball Belgium	5
1.1.7	Responsabilités du LOC	5
1.1.8	Responsabilités financières du LOC	5
2	CHAPITRE 2 - DISPOSITIONS OPÉRATIONNELLES	6
2.1	COMMUNICATION ENTRE BASKETBALL BELGIUM ET LOC	6
2.2	COLLABORATEURS	6
2.3	ASSURANCE ET SERVICES	6
2.3.1	Assurance et sécurité	6
2.3.2	Premiers soins	6
2.3.3	Accréditations	6
2.3.4	Licences	7
3	CHAPITRE 3 - LES FINALES NATIONALES JEUNES	7
3.1	INFRASTRUCTURE	7
3.1.1	Terrain et tribunes	7
3.1.2	Vestiaires	7
3.1.3	Autres locaux	7
3.1.4	Exigences sportives	7
3.1.5	Autres exigences	8
3.2	PRODUITS DE CONSOMMATION	8
3.2.1	L'eau	8
3.3	BILLETS ET VENTE DE BILLETS	8
3.3.1	Vente de billets	8
3.3.2	Billets et entrées gratuites	8
3.4	ARBITRES ET OFFICIELS DE TABLE	9
3.5	RÈGLES DU JEU	9
3.6	HORAIRE DES MATCHS	9
3.7	TRANSMISSION DES RÉSULTATS ET STATISTIQUES	9
3.8	PRIX ET CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX	10
4	CHAPITRE 4 – COLLABORATEURS	10

4.1	BÉNÉVOLES ET PERSONNEL LOC	10
4.1.1	Pour le montage et le démontage	10
4.1.2	Le personnel pendant les finales nationales des jeunes	10
4.2	BÉNÉVOLES ET PERSONNEL BASKETBALL BELGIUM	11
5	CHAPITRE 5 - RESPONSABILITÉS LOCALES.....	11
6	CHAPITRE 6 – NATURE DU REVETEMENT DE BASKETBALL BELGIUM	11
6.1	MATÉRIEL BASKET-BALL BELGIUM.....	11
7	CHAPITRE 7 - DIVERTISSEMENT.....	11
7.1	ANIMATION	11
8	CHAPITRE 8 – PROMOTION	12
8.1	SITE WEB BASKETBALL BELGIUM.....	12
8.2	MÉDIAS SOCIAUX	12
8.3	PLAN DE PROMOTION LOCALE	12
8.4	PLAN DE PROMOTION BASKETBALL BELGIUM	12
8.5	LOGOS ET IMPRIMÉS	13
8.6	BROCHURE AVEC LE PROGRAMME.....	13
9	CHAPITRE 9 – MULTIMÉDIA.....	13
9.1	PHOTOS.....	13
9.2	VIDÉO HIGHLIGHTS.....	13
10	CHAPITRE 10 - DROITS ET OBLIGATIONS COMMERCIAUX.....	13
10.1	DROITS DE COMMERCIALISATION	13
10.1.1	Sponsors.....	13
10.1.2	Exclusivité	14
10.1.3	Nom du sponsor.....	14
10.1.4	Principaux sponsors	14
10.1.5	Sponsor du ballon du match.....	14
10.1.6	Autres.....	14
10.1.7	Recettes	14
11	CHAPITRE 11 - TRANSPORTS ET LOGISTIQUE.....	14
11.1	TRANSPORT DU MATERIEL DE BASKETBALL BELGIUM	14
11.2	STOCKAGE/PARKING	14
11.3	MONTAGE ET DÉMONTAGE	15

1 Chapitre 1 - PRINCIPES GÉNÉRAUX

1.1 INTRODUCTION

Basketball Belgium ASBL (ci-après dénommée "**BASKETBALL BELGIUM**") est la fédération unisport de basket-ball en Belgique. Elle est composée de l'AWBB et de Basketbal Vlaanderen.

Basketball Belgium est la force motrice du basket-ball en Belgique. L'un des objectifs de Basketball Belgium est d'organiser des événements de haute qualité liée au basket-ball. Les finales nationales jeunes est l'un de ces événements organisés dans le but d'offrir un événement de premier plan au public de basket-ball en Belgique.

1.1.1 Feuille de route

Ce document est un manuel que le club organisateur local (ci-après dénommé "LOC") et Basketball Belgium peuvent utiliser pour l'organisation et la réussite d'un événement. Il s'agit d'une base pour les clubs intéressés à organiser cet événement sous le nom et en collaboration avec Basketball Belgium.

Le LOC et Basketball Belgium conviennent que l'exploitation commerciale résultant des Finales Nationales Jeunes appartient exclusivement à Basketball Belgium. Basketball Belgium est toutefois disposée à accorder certains droits commerciaux au LOC d'un commun accord.

1.1.2 Nom et date de l'événement

Le nom officiel de l'événement est "**National Youth Finals**", complété par l'année au cours de laquelle les finales nationales des jeunes se déroulent et les catégories d'âge correspondantes (ci-après dénommée "Finales nationales jeunes"). Aucun élément supplémentaire ne peut être ajouté au nom par le LOC. Les Finales Nationales Jeunes 2025 auront lieu le samedi 16 mai et le dimanche 17 mai 2025.

1.1.3 Candidatures

Les candidats potentiels à l'organisation des finales nationales jeunes sont les suivants :

- Un club affilié à Basketbal Vlaanderen ou l'AWBB
- Une organisation gérée par un club affilié à Basketbal Vlaanderen ou l'AWBB

1.1.4 Dépôt de candidature

Les clubs souhaitant organiser les finales nationales jeunes doivent suivre les étapes suivantes concernant leur candidature :

Étape 1 : Candidature officielle : chaque club intéressé par l'organisation des Finales Nationales Jeunes doit envoyer une lettre de candidature officielle, signée par le président du club à info@basketballbelgium.be. Ce document est accompagné d'une offre et d'une checklist dûment complétée et doit parvenir à la fédération pour le 10 mars 2025 par mail à ou par courrier à Basketball Belgium, Avenue Paul Henri Spaak 17/3, 1060 Bruxelles.

Remarque : Seuls les sites disposant d'une salle homologuée seront acceptés par Basketball Belgium.

Étape 2 : Vérification des dossiers et attribution (15 mars 2025) : Basketball Belgium annoncera l'attribution au plus tard dans la semaine du 15 mars 2025. Le LOC doit signer un 'Accord pour l'organisation'. L'accord sera signé par les représentants légaux des deux organisations.

Étape 3 : Paiement du droit d'organisation : Le LOC verse une avance sur le compte de l'AWBB ou de Basketbal Vlaanderen avant le 15 mai 2025. Au plus tard le 30 juin, le montant restant de l'offre, après facturation par Basketbal Vlaanderen ou de l'AWBB, sera transféré sur le compte de Basketbal Vlaanderen ou de l'AWBB.

1.1.5 Responsabilités de Basketball Belgium

Basketball Belgium mettra tout en œuvre pour organiser les finales nationales jeunes de manière adéquate. Basketball Belgium assistera l'organisateur pendant l'organisation des Finales Nationales Jeunes selon les détails convenus dans la feuille de route et l'accord. La gestion sportive de l'événement, y compris la planification des matches, relève de la compétence exclusive de Basketball Belgium.

1.1.6 Responsabilités financières de Basketball Belgium

Basketball Belgium garantit toutes les obligations financières liées aux :

- Frais d'arbitrage
- Coûts associés à la diffusion en direct, à l'exception des coûts liés à la mise en place de l'estrade et autres coûts liés à son emplacement
- Matériel logistique Basketball Belgium
- Habillage de la salle et marquage "National Youth Finals" (finales nationales jeunes)
- Personnel Basketball Belgium

Basketball Belgium conservera tous les revenus générés par les activités de Basketball Belgium :

- Subventions supra locales
- Recettes de sponsoring réalisées par Basketball Belgium

1.1.7 Responsabilités du LOC

Le LOC mettra tout en œuvre pour répondre aux exigences et aux recommandations de cette feuille de route. Le LOC s'assurera qu'il est correctement assuré pour organiser les finales nationales jeunes

Si l'organisateur fait appel à une société extérieure pour organiser les finales nationales jeunes, il incombe au LOC, en tant que partie contractante, de faire respecter toutes les exigences et recommandations du présent manuel.

1.1.8 Responsabilités financières du LOC

Le LOC est responsable de toutes les obligations financières liées à l'organisation des finales nationales jeunes :

- Paiement des frais d'organisation à Basketball Belgium
- Frais généraux d'organisation locale
- Frais des officiels de table
- Collaborateurs locaux
- Matériel local
- Divertissements et animations de l'événement
- Assurance
- Campagnes de communication et de promotion locales

Le LOC conservera toutes les recettes provenant des :

- Subventions communales et provinciales
- Recettes de sponsoring événementiel/local conformément aux accords conclus entre le LOC et Basketball Belgium
- Sponsoring en nature lié aux postes de coûts conformément aux accords entre le LOC et Basketball Belgium
- Toutes les recettes provenant de la vente de boissons et des produits alimentaires
- Vente de billets d'entrée conformément aux accords entre le LOC et Basketball Belgium

Le LOC préparera un budget pour l'événement pour toutes les réalisations avant et pendant les finales nationales jeunes et tiendra des comptes ouverts qui seront accessibles à tout moment à Basketball Belgium.

2 Chapitre 2 - DISPOSITIONS OPÉRATIONNELLES

2.1 COMMUNICATION ENTRE BASKETBALL BELGIUM ET LOC

Le LOC et Basketball Belgium s'efforceront d'établir une communication optimale et efficace afin de garantir le succès de l'événement. Il y aura un point de contact unique au sein du LOC et de Basketball Belgium pour l'organisation des Finales Nationales Jeunes.

Le LOC fournira à Basketball Belgium un organigramme contenant les noms, adresses e-mail et numéros de téléphone mobile de toutes les personnes participant à l'organisation des Finales Nationales Jeunes, telles que le responsable de l'événement, le responsable de la construction/du démontage, le responsable sportif, le responsable de la communication, le responsable des installations, etc.

Le LOC fournit également une vue d'ensemble claire de toutes les activités prévues, des événements annexes, etc.

Le personnel de Basketball Belgium sera disponible pour apporter son soutien avant et pendant les finales nationales des jeunes. Les coordonnées utiles seront également communiquées au LOC.

Toutes les questions et tous les commentaires du LOC seront traités d'urgence par le personnel de Basketball Belgium.

2.2 COLLABORATEURS

Tout le personnel du LOC présent lors de la finale nationale des jeunes doit être disponible pendant l'événement et fournir les services, le soutien et l'assistance nécessaires.

Il est fortement recommandé que les membres du personnel aient de l'expérience dans le domaine dont ils sont responsables et qu'ils occupent toujours le même poste pendant toute la durée de l'événement.

Pour plus de détails sur le personnel nécessaire, voir le chapitre 4 - Personnel du LOC.

2.3 ASSURANCE ET SERVICES

2.3.1 Assurance et sécurité

Le LOC fournira une assurance suffisante pour couvrir tous les risques pouvant résulter d'accidents pendant les finales nationales des jeunes, pour les dommages causés au matériel et pour assurer la sécurité pendant les compétitions à forte affluence.

Le LOC doit soumettre les contrats d'assurance nécessaires à Basketball Belgium au plus tard 14 jours avant le début des Finales Nationales Jeunes :

- Police d'assurance couvrant les installations
- Assurance responsabilité objective

2.3.2 Premiers soins

Pendant les finales nationales des jeunes, le LOC mettra à la disposition de tous les participants (joueurs, entraîneurs, arbitres, personnel, etc.) et des spectateurs un poste de premiers secours adéquat avec du personnel certifié, à proximité du terrain, en cas de maladie ou d'accident pendant les finales nationales des jeunes. De la glace doit être disponible à proximité immédiate du terrain à tout moment.

Les premiers secours sont pris en charge par le LOC. Le transport des personnes à l'hôpital est également à la charge du LOC.

Le poste de premiers secours sera clairement visible/indiqué et facilement accessible depuis l'ensemble du site utilisé pour les finales nationales des jeunes.

2.3.3 Accréditations

Basketball Belgium fournira gratuitement au LOC les accréditations de tout le personnel du LOC.

Les accréditations sont obligatoires pour tout le personnel du LOC, le personnel de Basketball Belgium et la presse.

2.3.4 Licences

Toutes les autorisations telles que celles de la SABAM, de la Fair Compensation, de la vente de nourriture et de boissons, du placement de bannières de sponsors, de la distribution de gadgets, etc. doivent être demandées par le LOC auprès des départements/organisations respectifs et sont également à la charge du LOC.

3 Chapitre 3 - LES FINALES NATIONALES JEUNES

3.1 INFRASTRUCTURE

On entend par infrastructure le lieu où se dérouleront les finales nationales jeunes au sens le plus large du terme. Il s'agit de l'emplacement, du bâtiment et de ses installations extérieures, ainsi que des voies d'accès. L'infrastructure doit être disponible au moins un jour avant le début de la finale nationale des jeunes, à partir de 10 heures, pour l'installation, et être exempt de publicité, sous réserve d'un accord préalable.

Tous les éléments énumérés ci-dessous doivent être fournis par le LOC et à ses frais.

3.1.1 Terrain et tribunes

Le terrain de compétition (28x15m) doit être homologué selon les normes existantes de la FIBA. Pour chaque équipe, 16 sièges seront installés à côté du terrain.

Les tribunes de chaque terrain doivent pouvoir accueillir au moins 350 personnes.

Un stand/une table de presse séparé(e) doit être prévu(e) pour un minimum de 6 personnes. La connexion Internet et l'alimentation électrique sont mises à disposition.

Le terrain et l'aire de compétition doivent être exempts de publicité et propres avant le début des préparatifs de la finale nationale des jeunes.

3.1.2 Vestiaires

De préférence, 6 vestiaires avec douches sont disponibles à proximité immédiate du site de compétition :

- 2 vestiaires pour les équipes sur place
- 2 vestiaires pour les équipes du match suivant/précédent
- 2 vestiaires pour les arbitres

Tous les vestiaires doivent être équipés de bancs/chaises et doivent pouvoir être fermés à clé. Les vestiaires des arbitres doivent également être équipés d'une table et de 3 chaises. De l'eau potable sera mise à disposition dans le vestiaire des arbitres.

Le LOC est responsable du verrouillage de l'accès aux vestiaires et du couloir pour le public. Le public ne doit en aucun cas avoir accès au couloir et aux vestiaires des joueurs.

Le LOC est également responsable du nettoyage des vestiaires entre les matchs.

3.1.3 Autres locaux

Les locaux suivants doivent être disponibles à proximité immédiate du site de la compétition :

- Salle de premiers secours
- Espace de stockage pour le matériel promotionnel
- Si possible : un local pour le secrétariat administratif de Basketball Belgium équipé de 2 tables et 4 chaises et fermant à clé.

3.1.4 Exigences sportives

Outre le terrain de compétition, un certain nombre d'exigences sportives doivent être remplies pour chaque

terrain de compétition :

- Tableau d'affichage électronique
- Matériel électronique 24/14
- Table de compétition avec suffisamment d'espace et de chaises, ainsi que le matériel de signalisation habituel.
- Carnet de match / ordinateur portable pour la feuille de match électronique
- Équipement pour l'exécution des livestats (ordinateur portable avec logiciel approprié + imprimante)
- Matériel de rechange à utiliser en cas d'urgence et de pannes techniques de longue durée
- Min. 2 balayeurs de terrain
- Min. 2 chaises pour les remplacements

Le LOC est également responsable de la résolution rapide et adéquate de tous les problèmes techniques avant et pendant les matchs.

3.1.5 Autres exigences

Le LOC met à disposition un système de sonorisation avec commandes, qui sera utilisé, entre autres, lors de la présentation des équipes et de la remise des coupes.

Le secrétariat administratif et le stand de presse doivent disposer d'une connexion internet avec une vitesse de téléchargement rapide.

Nous préférons retransmettre en direct au moins toutes les finales. Si le LOC dispose d'un système de caméras, il s'agit d'une valeur ajoutée absolue. Dans le cas contraire, Basketball Belgium peut faire appel à une société externe pour assurer la retransmission en direct. Dans ce cas, le LOC s'assurera qu'une connexion Internet fixe (pas de wifi) et stable avec une capacité de téléchargement suffisante soit fournie (min. 20Mbits), ainsi que les plateformes ou échafaudages nécessaires pour placer les caméras.

3.2 PRODUITS DE CONSOMMATION

Tous les éléments énumérés ci-dessous doivent être fournis par le LOC et à ses frais.

3.2.1 L'eau

Le LOC fournit au minimum 12 litres d'eau minéralisée dans des bouteilles en plastique par équipe participante ou des fontaines à proximité du site de la compétition.

Le LOC fournira au minimum 0,5 litre d'eau minéralisée dans des bouteilles en plastique par arbitre et par match ou une fontaine à boire à proximité du lieu du match.

Des gobelets ou des verres doivent être disponibles à la table de match.

3.3 BILLETS ET VENTE DE BILLETS

3.3.1 Vente de billets

Le prix des billets pour les finales nationales jeunes a été fixé comme suit :

- Billet ordinaire (1 match) : €7
- Billet journalier (tous les matches le même jour) : 12 euros
- Billet week-end (tous les matches) : 20 euros
- L'entrée est gratuite pour les enfants jusqu'à 12 ans inclus.
- Les personnes moins valides paient le même prix d'entrée que les autres, mais elles peuvent être accompagnées gratuitement d'une personne.

Les droits d'entrée sont entièrement versés au profit du LOC. Le LOC est responsable de l'achat et de la vente des billets et assure le contrôle des personnes entrant sur le site. Toutes les taxes et assurances supplémentaires sont à la charge du LOC.

3.3.2 Billets et entrées gratuites

Chaque équipe participante recevra à chaque fois 16 billets journalières gratuites. Ces billets sont destinés aux

joueurs, au staff technique, aux membres du comité et à d'autres personnes.

Les cartes de membres fédéraux et les cartes d'arbitre donnent droit à l'entrée gratuite.

Les détenteurs d'un laissez-passer de presse bénéficieront également d'une entrée gratuite, tout comme les invités de Basketball Belgium. Les noms de tous les invités seront communiqués à l'avance au LOC.

3.4 ARBITRES ET OFFICIELS DE TABLE

Les arbitres seront désignés par les organisateurs officiels de Basketball Belgium. Tous les frais d'arbitrage liés à l'organisation des finales nationales jeunes sont à charge de Basketball Belgium.

Le LOC met à disposition une personne chargée d'accueillir et de guider les arbitres lors des finales nationales jeunes.

Le LOC fournit des boissons à chaque officiel avant et pendant le match. Après le match, le LOC fournit un repas et une boisson à chaque arbitre.

L'indemnisation des arbitres est assurée par Basketball Belgium.

Le LOC fournit 3 officiels de table expérimentés par match et garantit leur indemnité. Uniquement si le LOC a une équipe participant à la finale nationale des jeunes, les officiels de table seront désignés par Basketball Belgium pour ce match.

3.5 RÈGLES DU JEU

Les règles du jeu en vigueur pour la saison en cours s'appliquent également aux finales nationales jeunes. Les règles du jeu peuvent être consultées sur le site www.basketbal.vlaanderen et www.awbb.be.

Le LOC est responsable de toutes les exigences techniques et logistiques nécessaires à l'application des règles du jeu.

3.6 HORAIRE DES MATCHS

Les Finales Nationales Jeunes 2025 consistent en 7 matchs qui seront joués le week-end du 16-17 mai 2025. Le samedi et le dimanche (à 17h00 au plus tard) sont des plages disponibles lors de ce week-end.

Le LOC peut faire une proposition pour l'horaire de la compétition, mais la décision finale concernant l'horaire de la compétition sera prise par Basketball Belgium.

Les finales nationales jeunes 2025 seront disputées dans les catégories garçons U21, filles U19, garçons U18, garçons U16, filles U16, garçons U14 et filles U14.

Exemple de programmation des matchs :

16/Mai	10u30	Finale garçons U14
16/Mai	13u00	Finale garçons U16
16/Mai	15u30	Finale garçons U18
16/Mai	18u00	Finale garçons U21

17/Mai	10u30	Finale filles U14
17/Mai	13u00	Finale filles U16
17/Mai	15u30	Finale filles U19

3.7 TRANSMISSION DES RÉSULTATS ET STATISTIQUES

Le LOC est responsable de la saisie du résultat correct sur la feuille de match électronique après chaque match.

Le LOC est également responsable des livestats en direct lors de chaque match. FIBA LiveStats sera utilisé à cette fin. Le LOC fournira deux scouts expérimentés pour chaque match.

3.8 PRIX ET CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX

Basketball Belgium fournira des coupes et des médailles à tous les finalistes.

Immédiatement après chaque finale, la cérémonie de remise des prix sera programmée. A cette fin, le LOC fournira une table qui pourra être placée sur le terrain et du personnel pour assurer le bon déroulement de la cérémonie de remise des prix. Un speaker accompagnera la cérémonie de remise des prix en appelant les équipes.

Tous les prix seront remis par un représentant désigné par Basketball Belgium
Le LOC ne fournit aucun prix supplémentaire ni aucune somme d'argent. Le LOC peut fournir un podium qui pourra être utilisé à la cérémonie de remise des prix.

4 Chapitre 4 – COLLABORATEURS

4.1 BÉNÉVOLES ET PERSONNEL LOC

Le LOC est tenu d'engager suffisamment de personnel pour le montage, le démontage et pendant la durée de l'événement.

4.1.1 Pour le montage et le démontage

Le montage des finales nationales jeunes doit avoir lieu au plus tard la veille du premier match (J-1). Tous les travaux de préparation (sur le terrain et dans les autres locaux utilisés) doivent être terminés au moins 3 heures avant le début du premier match.

Pour la construction du terrain de compétition et le secrétariat administratif, au moins 2 employés de Basketball Belgium sont disponibles. Tout autre infrastructure est à la charge du LOC.

- Un (1) **responsable des bénévoles** est chargé de coordonner tous les bénévoles du LOC.
- **Technicien** : il est responsable de l'installation de tous les équipements électriques et du câblage tels que l'installation musicale, le tableau d'affichage, la connexion Internet, les chronomètres de tir, les ordinateurs, etc.
- **Volontaires pour le montage** : un minimum de quatre (4) personnes expérimentées sont nécessaires pour le montage du site et de l'infrastructure. Ils sont notamment chargés de placer tout le matériel publicitaire, de mettre en ordre les loges, les points de restauration, la billetterie, les stands, etc.

4.1.2 Le personnel pendant les finales nationales des jeunes

- Un (1) **responsable des bénévoles** est chargé de coordonner tous les bénévoles du LOC.
- Un (1) **chef des équipes** est chargé de coordonner toutes les questions relatives aux équipes, telles que l'accueil des équipes, l'administration du match et l'accueil et des arbitres.
- Au moins trois (3) personnes chargées de la **vente des billets** et du contrôle d'accès sont disponibles à la billetterie pendant toute la durée de l'événement ; elles sont responsables de la vente des billets, de l'accueil des invités, de la remise des accréditations et du contrôle des billets.
- Les **collaborateurs du bar/restaurant** et du stand de boissons sont chargés de vendre des boissons, etc. avant, pendant et après les matches.
- Le **personnel de restauration** est responsable de la préparation et du service des déjeuners pour le personnel de Basketball Belgium.
- Par match, au moins trois (3) **officiels de table** suffisamment expérimentés de faire fonctionner le chronomètre des tirs, le tableau d'affichage et de remplir la feuille de match.
- Deux (2) **statisticiens** expérimentés par match chargés de saisir les statistiques en direct
- Un (1) **animateur/hôte** pour annoncer les compétitions et diriger la cérémonie de remise des prix.
- Un (1) **DJ** pour fournir de la musique appropriée avant, pendant et après les matches.
- Personnel pour le poste de **premiers secours**, dont au moins une personne est toujours présente au poste de premiers secours et qui sont des secouristes certifiés.
- Un **personnel de sécurité** en nombre suffisant chargé de surveiller le public avant, pendant et après les matches.
- Au moins deux (2) **balayeurs de terrain** par match qui peuvent être déployés rapidement pendant le match.

4.2 BÉNÉVOLES ET PERSONNEL BASKETBALL BELGIUM

Basketball Belgium se chargera de l'organisation :

- Un (1) **représentant de Basketball Belgium** qui est responsable de la coordination de la compétition et qui sera présent sur le site pendant le montage, les finales nationales jeunes et le démontage.
- Un (1) **photographe/vidéographe** qui sera présent pendant le week-end

Le LOC fournira des tickets repas et des tickets boissons à l'ensemble du personnel de Basketball Belgium.

5 Chapitre 5 - RESPONSABILITÉS LOCALES

Le LOC doit fournir les éléments suivants :

- **Tribunes** (min. 350 places par site de compétition)
- **Système/équipement audio** avec suffisamment de boîtiers, équipement de DJ, microphone sans fil, etc.
- **Stands de presse/tables et chaises** pour un maximum de 6 personnes à proximité du lieu où se trouve l'Internet et l'électricité par siège.
- **Facultatif : espace pour les stands des sponsors** (max. 4m x 4m). Ces stands ne sont pas situés à proximité du site de la compétition mais sont équipés d'électricité.
- **Tableau des résultats** (éventuellement écran LED) affichant tous les résultats des matches joués ainsi que les matches à jouer, y compris le timing.
- **Places de parking** : pour tout le personnel de Basketball Belgium (y compris le livestream, etc.) ou les invités, un minimum de 10 places de parking sera mis à disposition à proximité des installations.

6 Chapitre 6 – NATURE DU REVETEMENT DE BASKETBALL BELGIUM

6.1 MATÉRIEL BASKET-BALL BELGIUM

L'utilisation du matériel de Basketball Belgium ci-dessous est obligatoire pendant les finales nationales jeunes et sera fournie par Basketball Belgium. Tout autre matériel nécessaire à l'organisation des finales nationales des jeunes doit être fourni par le LOC.

ITEM	NUMÉRO
Bannières	TB
Beach flag	TB
Boarding	TB
Roll-ups	TB
Ballons de basket taille 5	9
Ballons de basket taille 6	9
Ballons de basket taille 7	9
Lanyards employés	TB

7 Chapitre 7 - DIVERTISSEMENT

Le LOC est libre de mettre en place un programme d'animation en plus des jeux.

7.1 ANIMATION

Le LOC est libre d'organiser des animations en marge des matches pendant les finales nationales des jeunes. Le club est libre de les déterminer lui-même.

Quelques possibilités :

- Jeux 3X3
- Espace enfants
- NBA 2K area...

8 Chapitre 8 – PROMOTION

8.1 SITE WEB BASKETBALL BELGIUM

Basketball Belgium mettra en place une page web spécifique autour des finales nationales jeunes qui sera mise à jour avant, pendant et après l'événement.

Cette page web comprend

- Programme du match
- Blog
- Photos
- Équipes et joueurs
- Logos des sponsors

Le LOC n'est pas autorisé à créer et à promouvoir d'autres pages web, pages Facebook ou sites web autour de la finale nationale jeunes.

Le LOC peut faire des suggestions et fournir du contenu pour le site web.

Le LOC a le droit d'afficher au maximum 3 logos (de sponsors) sur le site web, approuvés par Basketball Belgium. Le LOC est encouragé à s'y référer autant que possible sur son propre site web et ses canaux de médias sociaux.

8.2 MÉDIAS SOCIAUX

Basketball Belgium lancera un événement Facebook où Basketball Belgium et le LOC pourront publier des informations utiles concernant les Finales Nationales Jeunes.

Le LOC n'est pas autorisé à créer ou gérer d'autres profils de médias sociaux, sauf autorisation explicite de Basketball Belgium.

Le LOC est encouragé à faire référence à l'hashtag et aux comptes de médias sociaux sur son propre site web et ses canaux de médias sociaux autant que possible.

8.3 PLAN DE PROMOTION LOCALE

Afin d'attirer le plus possible l'attention sur les finales nationales jeunes, le LOC peut préparer et mettre en œuvre un plan de promotion local. Le plan de promotion local peut comprendre, sans s'y limiter, les éléments suivants

- Communiqués de presse
- Annonces dans les journaux locaux, à la radio, à la télévision, sur les sites web...
- Publicité par le biais de canaux communaux (panneaux LED, panneaux d'affichage, etc.)
- Inviter et utiliser des visages connus pour promouvoir les finales nationales de la jeunesse
- Campagnes de promotion dans les écoles locales, les mouvements de jeunesse, etc.
- Campagne d'affiches et de dépliants
- Vidéo

Basketball Belgium donnera son accord pour la mise en œuvre du plan de promotion. Le LOC n'est pas autorisé à concevoir et à publier ses propres maquettes et publicités sans l'accord préalable de Basketball Belgium.

8.4 PLAN DE PROMOTION BASKETBALL BELGIUM

Basketball Belgium mettra en place diverses actions promotionnelles par le biais de ses propres canaux, en concertation avec le LOC. Ces actions peuvent inclure, mais ne sont pas limitées aux :

- Communiqués de presse
- Articles de blog sur les sites web propres
- Annonces sur les sites web liés au basket-ball
- Gestion des comptes de médias sociaux
- Vidéo promotionnelle

8.5 LOGOS ET IMPRIMÉS

Basketball Belgium fournira au LOC tous les logos et images nécessaires à la promotion des Finales Nationales Jeunes. Le LOC n'est pas autorisé à développer lui-même des logos ou images supplémentaires, mais peut demander des images spécifiques à Basketball Belgium pour promouvoir les Finales Nationales Jeunes.

Basketball Belgium doit donner son accord explicite pour l'utilisation de tous les logos en ligne et sur papier.

8.6 BROCHURE AVEC LE PROGRAMME

Le LOC est autorisé à élaborer une brochure avec le programme en concertation avec Basketball Belgium. Cette brochure doit contenir au moins les éléments suivants

- Avant-propos Basketball Belgium
- Calendrier des matches
- Noms et numéros des joueurs et des équipes
- Logos Finales nationales jeunes, Basketball Belgium et sponsors Basketball Belgium

Basketball Belgium fournira tous les noms de joueurs et d'équipes pour la mise en page de la brochure avec le programme.

La brochure avec le programme doit être disponible sur le lieu de la compétition au début de la finale nationale des jeunes et imprimée en nombre suffisant. La brochure avec le programme doit être mis gratuitement à la disposition du public.

9 Chapitre 9 – MULTIMÉDIA

9.1 PHOTOS

Basketball Belgium fournira un photographe et un vidéographe pour tous les matches. Toutes les photos seront publiées sur la page Facebook de Basketball Belgium pendant et après les finales nationales jeunes.

Le LOC est autorisé à utiliser son propre photographe pendant les finales nationales des jeunes. Dans ce cas, Basketball Belgium doit également avoir accès aux images en haute résolution. Le LOC peut également utiliser les photos prises par le photographe de Basketball Belgium, à condition de mentionner la source/l'auteur.

Si le LOC souhaite partager les photos via les médias sociaux, il est uniquement autorisé à partager les photos via la page Facebook de Basketball Belgium.

9.2 VIDÉO HIGHLIGHTS

Basketball Belgium publiera éventuellement des vidéos des moments forts des finales nationales jeunes sur son site web et sa chaîne YouTube. Le LOC assurera la promotion de ces vidéos sur ses propres canaux.

10 Chapitre 10 - DROITS ET OBLIGATIONS COMMERCIAUX

10.1 DROITS DE COMMERCIALISATION

10.1.1 Sponsors

Tant Basketball Belgium que le LOC peuvent faire appel à des sponsors pour les Finales Nationales Jeunes. Toutefois, Basketball Belgium conserve le droit exclusif d'approuver ou de refuser les sponsors. Le LOC ne peut pas introduire de sponsors qui entrent en conflit sectoriel avec les sponsors existants de Basketball Belgium.

Le LOC fournira à l'avance à Basketball Belgium un aperçu de tous les sponsors qui bénéficieront d'une visibilité lors des Finales Nationales Jeunes. Ce n'est qu'après approbation explicite de Basketball Belgium que le LOC peut donner à ces sponsors la visibilité indiquée par Basketball Belgium. L'ensemble des

installations doit être libre de toute publicité au moins 48 heures avant le début des Finales Nationales Jeunes.

10.1.2 Exklusivité

Seul Basketball Belgium a le droit de promettre l'exclusivité aux sponsors, sauf accord explicite préalable de Basketball Belgium.

10.1.3 Nom du sponsor

Seul Basketball Belgium peut présenter un sponsor potentiel. Dans ce cas, le nom des Finales Nationales jeunes selon les modalités convenues avec le sponsor. Le sponsor nominatif reçoit tous les droits d'un sponsor principal en plus de la mention de la marque dans le nom et le logo des Finales Nationales jeunes.

10.1.4 Principaux sponsors

Basketball Belgium et le LOC peuvent présenter des sponsors principaux. Chaque sponsor principal potentiel doit être soumis à Basketball Belgium pour approbation. Chaque sponsor principal a droit à ce qui suit :

- Boarding autour du terrain*
- Stand de publicité dans les installations (pas à côté de la zone de compétition)
- Mention du logo sur le site web et sur tous les imprimés
- Mention du logo pendant le livestream (le cas échéant)
- Utilisation de toutes les photos de l'événement
- High lights lors des finales nationales jeunes

Le LOC peut proposer jusqu'à 3 sponsors principaux approuvés par Basketball Belgium.

* Le panneau doit être conforme au panneau existant de Basketball Belgium (les spécifications doivent être demandées à Basketball Belgium). Les panneaux LED sont également autorisés.

10.1.5 Sponsor du ballon du match

Le LOC est libre de trouver un sponsor pour chaque ballon de match. Ceci doit également être approuvé à l'avance par Basketball Belgium.

10.1.6 Autres

Toutes les formes de sponsorings non mentionnées (par ex. sponsors vestimentaires, employés, sponsors boissons, etc.) doivent être soumises à l'avance à Basketball Belgium pour approbation.

10.1.7 Recettes

Tous les revenus du sponsoring appartiennent au fournisseur du sponsor, à savoir Basketball Belgium ou le LOC.

11 Chapitre 11 - TRANSPORTS ET LOGISTIQUE

11.1 TRANSPORT DU MATERIEL DE BASKETBALL BELGIUM

Basketball Belgium est responsable du transport de tout le matériel de Basketball Belgium vers et depuis le lieu d'hébergement. Le transport de tout le matériel standard sera effectué par un employé de Basketball Belgium en accord avec le LOC.

11.2 STOCKAGE/PARKING

Le LOC fournit un espace de stockage suffisamment grand pour tous les matériels avant et après les finales nationales jeunes, ainsi qu'un parking pour la remorque depuis la livraison des matériels jusqu'à leur collecte.

Le LOC prévoit un nombre suffisant de places de parking réservées à proximité du lieu d'hébergement pour le personnel de Basketball Belgium et les invités (min. 10)

11.3 MONTAGE ET DÉMONTAGE

Le LOC est responsable du montage et du démontage de l'événement. Basketball Belgium fournit au moins un employé qui coordonne le montage et le démontage pour Basketball Belgium. Les travaux de montage doivent commencer au plus tard 24 heures avant le début de la finale nationale des jeunes. Le démontage est prévu immédiatement après la fin du dernier match.

Le LOC doit prévoir suffisamment de personnel pour démonter et charger tout le matériel de Basketball Belgium dans la remorque après le dernier match.